

N° 2024-057

Nomenclature :

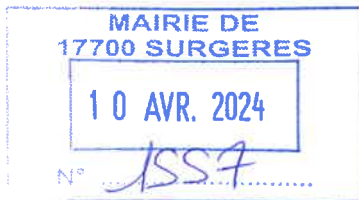
1. Commande publique

1.1.19 Marché à procédure adaptée

OBJET: **Marché public relatif à la location et la maintenance de solutions d'impression, de production, services associés et accessoires - Accord-cadre par la centrale d'achat CAPAQUI AMPA**

Direction Générale des Services

Gestion courrier	
original :	AS
copies :	AS
	Compta



Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 017-211704341-20240408-DM2024_057-CC

COMMUNE DE SURGERES

DÉCISION - ANNÉE 2024

Le Maire de Surgères,

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

CONSIDÉRANT le besoin de la Commune de disposer de dix photocopieurs (impressions – copies – scans) nécessaires à l'activité administrative de ses services (6 matériels) ainsi qu'à l'activité des écoles publiques (4 matériels),

CONSIDÉRANT la possibilité pour la Commune de recourir à la centrale d'achats CAPAQUI AMPA dans le cadre d'un accord-cadre mono-attributaire pour une durée de 5 ans,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De signer une lettre de commande dans le cadre d'un marché public (accord-cadre mono-attributaire) de fournitures courantes et de services avec la société CAPAQUI AMPA – Les Jardins de Gambetta Tour 6 - 74, rue Georges Bonnac – 33000 BORDEAUX (SIRET n°507 646 545 00024) pour la location et la maintenance de solutions d'impression, de production, services associés et accessoires, soit 10 équipements concernés,

ARTICLE 2 : Que le détail des prix de la location de matériel sur 5 ans (60 mois) est défini comme suit :

- Location 5 imprimantes multifonctions (RICOH IM C3010 : 10 888.20€ H.T. sur 5 ans, soit 2 177.64€ H.T./matériel sur 5 ans (Médiathèque, Police Municipale, Centre Technique Municipal, Ecole Charles Perrault et Ecole Pierre de Ronsard), soit 108.88€ H.T./trimestre/équipement.
- Location 2 imprimantes multifonctions (RICOH IM C4510A) : 6 442.30€ H.T. sur 5 ans, soit 3221.15€ H.T./matériel sur 5 ans (Ecole Jean Jaurès et école Jules Ferry), soit 161.06€ H.T./trimestre/équipement.
- Location 1 imprimante multifonctions (RICOH IM C3010 + magasin suppl.) : 3 661.41€ H.T. sur 5 ans (Mairie – étage), soit 183.07€ H.T./trimestre.
- Location 1 imprimante multifonctions (RICOH IM C4510A + magasin suppl.) : 4 704.92€ H.T. sur 5 ans (Mairie – rez-de-chaussée), soit 235.25€ H.T./trimestre.
- Location 1 imprimante multifonctions (RICOH IM 2500) : 1 894.87€ H.T. sur 5 ans (Mairie – Etat civil), soit 94.75€ H.T./trimestre.

Que les prix précités de la location sont fermes durant toute la durée du marché et comprennent la location du matériel, les frais inhérents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, au transport jusqu'au lieu de livraison et au déchargement des équipements dans les locaux indiqués ci-dessus.

ARTICLE 3 : Que le détail des prix de la maintenance de matériel sur 5 ans (60 mois), assis sur le coût copie de chaque matériel, est défini comme suit :

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 017-211704341-20240408-DM2024_057-CC

- Maintenance 5 imprimantes multifonctions (RICOH municipale, Centre Technique Municipal, Ecole Charard) : 0.0025€ H.T./copie noir et blanc et 0.024€ H.T./copie couleurs
- Maintenance 2 imprimantes multifonctions (RICOH IM C4510A- Ecole Jean Jaures et école Jules Ferry) : 0.0031€ H.T./copie noir et blanc et 0.021€ H.T./copie couleurs
- Maintenance 1 imprimante multifonctions (RICOH IM C3010 + magasin suppl - Mairie étage) : 0.0025€ H.T./copie noir et blanc et 0.024€ H.T./copie couleurs.
- Maintenance 1 imprimante multifonctions (RICOH IM C4510A + magasin suppl. - Mairie rez-de-chaussée) : 0.0031€ H.T./copie noir et blanc et 0.021€ H.T./copie couleurs.
- Maintenance 1 imprimante multifonctions (RICOH IM 2500 - Mairie Etat civil) : 0.0031€ H.T./copie noir.

Que les prix de la maintenance sont fermes durant la première année de l'accord-cadre et sont ensuite révisables une seule fois par an, à la hausse comme à la baisse, à la date anniversaire du contrat dans les conditions définies au CCAP de l'accord-cadre. Les prix intègrent la fourniture des consommables (toner, agrafes... à l'exclusion du papier et supports spéciaux), l'usure des pièces, les frais de main d'œuvre et de déplacement

ARTICLE 4 :

Que la durée du marché est de 5 ans. Le marché commencera au :

- 1er juillet 2024 pour l'imprimante multifonctions (RICOH IM 2500 – Mairie Etat civil) et se terminera le 30 juin 2029
- 13 septembre 2024 pour les 9 autres imprimantes multifonctions et se terminera le 12 septembre 2029.

ARTICLE 5 :

De charger le Directeur Général des services de la Mairie de l'exécution de la présente décision.

A SURGERES, le 08 avril 2024

CERTIFIE EXECUTOIRE

Le Maire,

Catherine DESPREZ

